



Vous souhaitez partir en vacances dans les prochains mois et vos papiers d'identité ne sont plus valables ?

Attention, les délais de renouvellement ont rarement été aussi longs !

Avec la levée progressive des restrictions sanitaires en Europe, de nombreux Français souhaitent se tourner à nouveau vers l'étranger pour les vacances.

Conséquence, les délais pour faire renouveler sa carte d'identité ou son passeport ont explosé ces dernières semaines. Deux phénomènes sont en cause. Le temps d'instruction dans les préfectures d'une part, qui a légèrement augmenté. Il faut compter en moyenne 23 jours pour un passeport et 25 jours pour une carte d'identité entre le dépôt du dossier et la réception du titre.

Mais le principal problème réside dans la prise de rendez-vous.

Pendant des mois, les demandes de titres d'identité se sont effondrées avec l'épidémie et la fermeture des frontières. Et certains services administratifs peinent à retrouver leur fonctionnement normal, tandis que la demande ne cesse d'augmenter à l'approche de l'été. Résultat, les délais pour obtenir un rendez-vous en mairie s'allongent.

Votre commune ne vous propose pas de rendez-vous à temps ?

Il existe une solution pour sauver vos vacances. La loi autorise les citoyens à déposer leur dossier de création ou de renouvellement de titre d'identité dans n'importe quelle mairie du territoire.

Démarches administratives en ligne : <https://monsainta.fr/>